

2015

**PROJET DE REHABILITATION DE LA
FORET CLASSEE DE MPAL : PHASE
CONSOLIDATION**

2015

Pays : Sénégal

Date de soumission : 27/10/2015

N° du Projet :

Titre du Projet: Projet de réhabilitation de la forêt classée de Mpal : phase consolidation

ORGANISATION REQUERANTE

Non de l'organisation: GIE Thiagnaldé

Date de création 30/06/2004 effectifs : 1000 Nombre de projets réalisés : 01

Adresse postale:

Adresse physique : M. Djiby Sow, Président du GIE Soxali Thiagnaldé village de Thiagnaldé, arrondissement de Rao, département de Saint-Louis

Téléphone: 77 737 99 54

Responsable de l'organisation: M. Djiby Sow Président du GIE Thiagnaldé

Responsable du projet: M. Djiby Sow

PROJET

❖ CLASSIFICATION DU PMF/FEM

<i>Domaine focal ciblé (coché un)¹</i>		<i>Catégorie de projet (coché un)</i>	
x	Conservation de la Biodiversité		Projet de démonstration
x	Changement Climatique	x	Renforcement de capacités
	Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts		Recherche appliquée/ Politique
	Eaux Internationales	x	Communication, sensibilisation
	Polluants Organiques Persistants		
	Développement des capacités		

Date de début du projet²:

durée du projet : 2ans

FINANCES

Financement sollicité du PMF/FEM: [CFA]

21.229.225 [US \$]

Autres bailleurs: [CFA] 0

[US \$]

Coût total du projet : [CFA] 42.458.450

[US \$]

Taux de change : NU

(A remplir par le PMF/FEM)

¹ Chaque projet doit avoir un domaine focal principal. En plus il peut avoir des domaines focaux secondaires spécifiés dans la partie « justification et approche ». Des indicateurs appropriés, en relation avec le domaine focal principal et les domaines focaux secondaires, doivent être sélectionnés.

² Quatre mois après la soumission du projet

3. PLAN

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

- 1.1. Résumé du projet.
- 1.2. Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet
- 1.3. Objectifs du projet et résultats attendus
- 1.4. Description des activités du projet
- 1.5. Plan de mise en œuvre et calendrier des activités
- 1.6. Implication des communautés bénéficiaires
- 1.7. Gestion des connaissances
- 1.8. Implication du genre dans le projet
- 1.9. Communication et reproductibilité des résultats

SECTION B: FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

- 2.1. Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie
- 2.2. Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs
- 2.3. Pérennisation des résultats obtenus

SECTION C: BUDGET DU PROJET

- 3.1 Budget détaillé
- 3.2 Dépenses prévues
- 3.3 Coordonnées bancaires

ANNEX 1: INDICATEURS

- A. Indicateurs de projet PMF/FEM
- B. Indicateurs pour les projets PMF/EM d'adaptation communautaire à la base

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1 Résumé du projet

La zone couverte par la forêt classée de Mpal s'étend sur une superficie de 3203 ha. Cette forêt classée est située dans la commune de Mpal, département de Saint-Louis, à 33km de la ville de Saint-Louis et à 230km de Dakar. Elle a été classée par décret N°3610 du 26/11/45. Elle fait partie de la zone tampon de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du delta du Fleuve Sénégal.

Cette forêt est exposée à diverses formes de pressions ayant entraîné sa dégradation. Celles-ci sont liées à la forte concentration humaine composée en majorité d'agriculteurs et d'éleveurs. Ainsi, l'importance du cheptel, la divagation et les aménagements agricoles ont eu comme conséquences :

- l'exploitation abusive du bois ;
- le surpâturage ;
- la dégradation des terres ;
- l'ensevelissement des cuvettes par l'avancée des dunes.

Avec l'encadrement du Plan Sénégal le GIE Thiagnaldé a été mis en place pour faciliter la participation des populations dans la protection des ressources de la forêt classée.

Par ailleurs, avec le concours de COMPACT des bornes et pancartes ont été mises en place pour matérialiser les limites de la forêt classée. Dans ce sens, la première phase de ce projet a eu des résultats probants dont :

- aménagement de 80km de pare feu périmétral ;
- installation de 25 bornes ;
- installation de 10 pancartes ;
- installation d'un comité de suivi et de surveillance ;
- installation d'un tableau en bordure au niveau de la forêt classée de Rao
- confection de 50 tee-shirts distribués aux membres de l'AIV et partenaire locaux du projet ;
- amélioration du revenu de 300 ménages ;

Ainsi, pour consolider ces acquis, l'AIV-Gandon envisage de :

- Mettre en place un système de gestion durable ;
- Rendre visible les limites de la forêt classée ;
- Réduire la pression sur les ressources sylvopastorales ;

- Promouvoir des moyens d'existence durable (AGR) au profit de populations.

1.2 Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet

Créé le 30/06/2004 le GIE Soxali Thiagnaldé est composé de 23 villages avec un bureau de 14 membres dont des femmes. Depuis sa création le GIE mène essentiellement des activités de régénération naturelle assistée et aussi des actions de protection de couvert végétal dans leur localité.

Le GIE organise aussi des séances de sensibilisation dans le domaine de la protection de la nature il a aussi fait des actions de régénération naturelle avec l'encadrement de plan Sénégal. Avec Plan Sénégal une somme de 25 francs été toujours donnait pour chaque pied d'arbre élevé. Les 25 francs été répartis comme suit : 15 francs au propriétaire et les 10 francs dans la caisse du GIE. Ceci démontre la motivation et l'engagement de ces membres dans la conservation des ressources naturelles de leur terroir.

Outre la gestion participative de la forêt classée et du terroir adjacent, le Projet appuie les populations à développer des techniques de gestion contribuant à la capacitation des membres du GIE sous l'encadrement des services techniques. En plus, la non disponibilité de l'eau par endroit et la faiblesse de la pluviométrie ne favorisent pas la plantation d'arbre. Dans ce sens, la population a opté pour la mis en défens de la régénération naturelle des jeunes pousses ainsi que l'amélioration du taux de couverture du tapis herbacé et de la flore arbustive ce qui permettra de régler en partie les graves difficultés que connaissent les éleveurs, difficultés liées aux dégradations du pâturage.

1.1 Objectifs du projet et résultats attendus

1.2.1 Objectif global du projet

Contribuer à la réhabilitation des écosystèmes dans la forêt classée de Mpal.

1.2.2 Objectifs spécifiques :

- Mettre en place un système de gestion durable ;
- Rendre visible les limites de la forêt classée ;
- Réduire la pression sur les ressources sylvopastorales ;
- Promouvoir des moyens d'existence durable (AGR) au profit des populations.

1.2.3 Résultats attendus

- les limites de la Forêt classée sont matérialisées
- Le braconnage, les coupes illicites et la carbonisation sont atténués
- les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection de la forêt classée
- la consommation du bois de chauffe est réduite ;
- une source énergétique alternative au bois de chauffe est promue
- les revenus des populations sont améliorés grâce au développement de l'agriculture (maraichage).

1.3 Description des activités du projet

1.3.1 Installation de bornes et pancartes

Il s'agit de matérialiser les limites de la forêt classée par le renforcement de bornes et pancartes. Cette activité nous permettra aussi d'avoir la superficie exacte de la forêt classée et de mieux maîtriser les emprises de cette forêt pour une bonne surveillance. Nous allons utiliser des bornes de taille supérieure à 1,5 m de hauteur enfoncées et cimentées sur le sol. Ceci pour éviter le déplacement ou les pressions anthropiques et naturelles.

1.3.2 Ouverture de pare feu

Un pare feu nu est prévu tout au tour de la forêt classée pour lutter contre les feux de brousse. Cette réalisation contribuera à réduire la vulnérabilité de la forêt. IL peut aussi être utilisé comme piste pour les usagers.

1.3.3 Mise en défens, semis direct et enrichissement

Des zones écologiques importantes seront identifiées dans la forêt classée en vue de renforcer la mise en défens mais aussi la régénération naturelle assistée pour le repeuplement de la forêt classée. Outre des activités, des actions de semis direct seront associées aux interventions. Dans les parties trop dégradées, le projet a prévu d'associer la mise en défens par des plantations d'enrichissements avec des plants de qualités de taille qui résistent plus à la divagation des animaux. Pour rappel ces plants seront produits par la pépinière du secteur mais dans le cadre du projet nous allons payer des semences et la main d'œuvre sera prise en compte aussi.

1.3.4 Appui au fonctionnement des comités de surveillance

Quatre comités de surveillance seront mis en place. Ces comités seront composés de personnes issues du village d'intervention. Le comité va travailler en étroite collaboration avec le service technique des Eaux forêts. Cette collaboration sera basée sur des descentes périodiques sur le terrain tous les quinze (15jrs) jours pour un contrôle de la forêt. Le comité aura donc pour mission de lutter contre les coupes abusives et l'incursion du bétail dans la forêt.

1.3.5 Organisation de foras dans les villages environnants

Dans le cadre de la sensibilisation des populations des villages périphériques de la forêt classée de Mpal, le projet a prévu d'organiser des forums permettant aux cibles de connaître l'importance de la préservation de la biodiversité. En plus, ce projet compte également organiser des conférences sur la protection de la forêt classée de Mpal en partenariat du service technique des Eaux et Forêts.

1.3.6 Production de fourneaux économiques

Pour la production de fourneaux économiques ; le projet a prévu de proposer des fourneaux avec un fer de haute qualité et des fourneaux de grande taille. Dans cette lancée, le projet a prévu d'élargir les fourneaux économiques pour permettre à tout un chacun d'en bénéficier afin de contribuer à la réduction de la pression sur les ressources forestières.

1.3.6 Acquisition de lampe solaire

Dans le sens de contribuer à la réduction de la pression sur les ressources et d'améliorer le cadre de vie des populations périphériques de la forêt classée de Mpal, le projet a prévu d'installer des lampes au niveau hameaux.

1.3.8 Acquisition de semences et matériels agricoles

Dans le cadre d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, le projet a prévu de développer les activités relatives à l'agriculture en l'occurrence le maraîchage. Ce dernier pourra permettre aux bénéficiaires d'exercer des activités génératrices de revenus. Pour un bon déroulement de l'activité, le projet a prévu de procéder au renforcement de capacité des bénéficiaires sur les techniques de pépinières et de repiquages et l'achat de matériel agricole.

1.4 Résultats/Activités prévues par objectif spécifique

❖ Résultats et activités prévues

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités prévues
Objectif 1 : Rendre visibles les limites de la forêt classée de Mpal	- résultat 1 : les limites de la Forêt classée sont matérialisées	- installation de bornes - ouverture de pare-feu - Installation de pancartes
Objectif 2 : Mettre en place un système de gestion durable de la forêt classée	-résultat 2 .1: Le braconnage, les coupes illicites et la carbonisation est atténué -résultat 2.2 : les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection de la forêt classée	-plantation d'enrichissement - mise en défens et semis direct - appui au fonctionnement des comités de surveillance -organisation de foras dans les villages environnants ; -organisation de conférence sur la protection de la forêt classée en partenariat du service technique des Eaux et Forêts
Objectif 3 : Réduire la pression sur les ressources sylvopastorales	Résultat 3 .1: la consommation du bois de chauffe est réduite Résultat 3.2 : une source d'énergie alternative au bois de chauffe est promue	-acquisition de fourneaux économiques -acquisition de lampes solaires
Objectif 4 : Promouvoir des moyens d'existence durable	-résultat : les revenus des populations sont améliorés grâce au développement de l'agriculture (maraichage)	-renforcement de capacité des bénéficiaires sur les techniques de pépinières et de repiquages -acquisition de semence -acquisition d'engrais -achat de matériels agricoles

1.5 Résultats et activités

1.5.1 Cadre des Résultats/Activités/Indicateurs de résultats

Objectif 1 : Rendre visible les limites de la forêt classée de Mpal

Résultats attendus	Activités prévues	Indicateurs de résultats
Résultat 1 : les limites de la Forêt classée sont matérialisées	Activité 1.1 : Installation de bornes Activité 1.2 : ouverture de pare-feu Activité 1.3 : Installation de pancartes	-40 bornes -80km de pare feu périmétral -40 pancartes

Objectif 2 : Mettre en place un système de gestion durable de la forêt classée

Résultats attendus	Activités prévues	Indicateurs de résultats
<p>Résultat 2.1: Le braconnage, les coupes illicites et la carbonisation est atténué</p> <p>Résultat 2.2 : les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection de la forêt classée</p>	<p>Activité 2.1.1 : plantation d'enrichissement</p> <p>Activité 2.1.2 : mise en défens et semis direct</p> <p>Activité 2.1.3 : installation de comités de surveillance</p> <p>Activité 2.2.1 : Organisation de forums dans les villages périphériques de la forêt classée</p> <p>Activité 2.2.2 : Organisation d'une conférence sur la forêt classée de Mpal, en partenariat avec le service des Eaux et Forêts</p>	<p>-15000 pieds plantés et entretenus</p> <p>-80 ha mis en défens</p> <p>-achat de 20kg de semence forestière</p> <p>-existence d'un comité de suivi</p> <p>-visite régulière tous les 3 mois</p> <p>-10 fora tenus à raison de un/village</p> <p>- organisation de conférence publique</p>

Objectif 3 : Réduire la pression sur les ressources sylvopastorales

Résultats attendus	Activités prévues	Indicateurs de résultats
<p>Résultat 3.1: la consommation du bois de chauffe est réduite</p> <p>Résultat 3.2 : une source d'énergie alternative au bois de chauffe est promue</p>	<p>Activité 3.1 : acquisition de fourneaux économique</p> <p>Activité 3.2 : production de lampes solaires</p>	<p>-achat de 80 fourneaux économiques</p> <p>-au moins 10 hameaux disposent de lampes solaires</p>

Objectif 4 : Promouvoir des moyens d'existence durable au profit des populations

Résultats attendus	Activités prévues	Indicateurs de résultats
<p>Résultat 4: le revenu des populations est amélioré grâce au développement de l'agriculture (maraichage)</p>	<p>Activité 4.1 : renforcement de capacité des bénéficiaires</p> <p>Activité 4.2 : achat de matériel agricole</p>	<p>-60 personnes formées en techniques de pépinières et de repiquages</p> <p>-20kg de semences,</p> <p>-2T engrais urée,</p> <p>-2T engrais 10-10-20,</p> <p>-10 pulvérisateurs de grand modèle ;</p> <p>-achat de produit phytosanitaire,</p> <p>-achat de petits matériels (seau, corde, arrosoir, sarclage, plantoir,</p> <p>-achat de charrette et cheval,</p>

		-transport du matériel, -nutrition cheval+ suivi vétérinaire
--	--	---

1.6 Implication des communautés bénéficiaires

Dans toutes les étapes de mises en œuvre les populations seront impliquées. Elles seront chargées de mettre en place le comité de surveillance ou de suivi avec la collaboration du service technique des Eaux et forêts qui intervient dans l'environnement et la protection des Ressources Naturelles. Les activités génératrices de revenus seront prises en compte dans le cadre de ce projet et seront destinées directement aux populations (Hommes et Femmes). Les populations seront entièrement responsabilisées dans le cadre de ce projet pour qu'en long terme la protection de la forêt classée soit ancrée dans cette localité.

1.7 Gestion des connaissances

Un comité de gestion sera mis en place pour assurer la coordination et le suivi de l'exécution du projet. Ce comité sera élargi et composé par les représentants des 23 villages périphériques et des personnes ressources. Le comité sera supervisé par le service technique des Eaux forêts. Mais une cellule de coordination locale du projet aura la charge de gérer les fonds, de rendre des rapports trimestriels d'activités et financiers. Ces rapports d'activités trimestriels seront aussi soumis au service technique pour validation.

1.8 Implication du genre dans le projet

La réalisation de ce projet aura un effet extrêmement positif sur l'environnement de la vie des populations de la commune de Mpal. Ainsi dans le principe de la décentralisation, ce projet aura au moins le mérite de concéder à la commune une autonomie. En plus, comme toute activité génératrice de revenus pour les femmes et pourvoyeuse d'emplois pour la jeunesse, celle-ci contribuera de manière assez efficace à la lutte contre la pauvreté. De manière plus structurelle, elle permettra d'une part l'accès à un revenu certain afin de prouver qu'il est possible à partir d'initiative locale d'impulser le développement du terroir.

1.9 Communication et reproductibilité des résultats

La stratégie de communication préconise la confection d'éléments de visibilité destinée au grand public. Elle consiste à :

- installer des panneaux le long des axes routiers et sur les zones des réalisations ;
- confectionner des tee-shirts à l'effigie du projet ;
- organiser des activités de sensibilisation des villages périphériques de la forêt ;
- faire couvrir les activités par la presse locale et nationale ;

Les séances de sensibilisation se feront dans les villages sous forme de focus groupe.

SECTION B: FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

2.1 Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie

Les risques majeurs prévisionnels pour ce projet sont :

- l'augmentation des prix qui peuvent touchés le matériel de production ;
- les pauses pluviométriques ;
- les affectations d'agents et responsable.

Pour la gestion de ces risques nous allons dégager des stratégies pour gagner la confiance des populations et de les approvisionner avec des plants de qualité supérieure, pour faire des plantations d'enrichissements dans la forêt afin de renforcer le couvert végétal.

En ce qui concerne les affectations nous pouvons dire que l'administration est une continuité avec les rapports disponible dans les structures le nouveau aura une situation de référence.

2.2 Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs

Le plan de suivi évaluation du projet peut être résumé dans les tableaux suivants

Brève description de l'objectif spécifique N°1 du projet ³ : renforcer le couvert végétal de la forêt classée et des forêts communautaires														
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des activités nécessaires pour atteindre cet objectif. ▪ Indiquez la personne responsable de chaque activité un indicateur de sa réalisation 			Durée des activités (par mois ou trimestre)											
Activités	Responsables (acteurs)	Indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Installation de bornes	Populations, Eaux et Forêts, Personnes Ressources, Partenaires de Développement													
Réalisation de pare-feux	Populations, Eaux et Forêts Personnes Ressources, Partenaires de Développement													
Installation de pancartes	Bénéficiaires													
Mettre en place un système de gestion durable de la forêt														
Mise en défens et semis direct	Populations, Eaux et Forêts Personnes Ressources, Partenaires de Développement													
Appui au fonctionnement des comités de surveillance	Populations, Eaux et Forêts, Personnes Ressources,													

³ Veuillez indiquer autant d'objectifs qu'il y a dans le projet et inclure autant de lignes requises.

	Partenaires de Développement																		
Production de fourneaux économiques	Bénéficiaires																		
Production de lampes solaires	Bénéficiaires																		
Promouvoir des moyens d'existence																			
Formation des bénéficiaires sur les techniques de pépinières et de repiquages	Bénéficiaires																		
Achat de matériels agricoles																			

❖ Activités de planification

❖ Programmation du suivi du projet

Résultat 1 : les limites de la Forêt classée sont matérialisées	2016 /2017										2018							
	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	N
ACTIVITES																		
1.1 Activité 1.1 : Installation de bornes								x										
Activité 1.2 : ouverture de pare-feu					x	x												
Activité 1.3 : Installation de pancartes																		
Résultat 2.1: Le braconnage, les coupes illicites et la carbonisation est atténué																		
2.1.1: plantation d'enrichissement														x				
2.1.2 : mise en défens et semis direct					x	x												
2.1.3 : installation de comités de surveillance					x	x	x											
2.2 : les populations sont sensibilisées sur l'importance de la protection de la forêt classée					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2.2.1 : Organisation de forums dans les villages périphériques de la forêt classée					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

En ce qui concerne les affectations nous pouvons dire que l'administration est une continuité avec les rapports disponibles dans les structures le nouveau aura une situation de référence.

2.2 Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs

Un programme de suivi évaluation des actions entreprises dans le cadre du projet sera mis en œuvre. A côté du suivi réalisé par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet pour bien apprécier l'état d'avancement de l'exécution de chaque activité, un suivi sera fait à travers des réunions régulières et rapprochées (mensuelles ou bimensuelles) des parties prenantes et autres structures sociales de mise en œuvre.

Ces suivis seront sanctionnés par la sortie de rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ainsi que les rapports de missions et de réunions des organes de mises en œuvre). L'évaluation qui est un exercice ponctuel sert à mesurer le degré d'atteinte des objectifs et permet aussi d'apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des activités et processus menés.

A cet effet, le comité de gestion en collaboration avec le FEM fera une évaluation participative à mi-parcours du projet en collaboration avec l'ensemble des partenaires et acteurs impliqués au niveau de la forêt classée de Mpal. Une évaluation finale externe pilotée par le bailleur sera aussi menée à la fin de la mise en œuvre du projet.

2.3 Pérennisation des résultats obtenus

La stratégie pour pérenniser les résultats du projet, après le retrait du FEM consistera à capitaliser les résultats positifs du projet. Le développement d'actions incitatrices par et pour les populations locales en matière de gestion durable des ressources naturelles (arboriculture, maraîchage, pisciculture) se fera avec l'aide de GREEN. Ainsi, une partie des bénéfices tirés de ces activités servira à la poursuite des activités afin de consolider la réhabilitation du Site après le retrait des bailleurs.

L'auto-évaluation participative à mi-parcours consiste à faire le bilan de l'exécution des activités de la première année. L'évaluation finale sera réalisée par un consultant indépendant.

SECTION C: BUDGET DU PROJET

3.1 Résumé du budget



résumé du budget

Rubrique	Coût total	Contribution GIE	Montant sollicité à FEM
1 .Mettre en place un système de gestion durable de la forêt classée	15.299.900	7.649.950	7.649.950
2- Rendre visibles les limites de la forêt classée de Mpal	9.400.000	4.700.000	4.700.000
Réduire la pression sur les ressources	7.200.000	3.600.000	3.600.000
4 – Appui à la promotion de moyen d’existence durable (Agriculture)	6.178.550	3.089.275	3.089.275
5 - Appui institutionnel	2.080.000	1.040.000	1.040.000
6-Visibilité, communication, gestion de connaissances	1.600.000	800.000	800.000
7-Evaluation participative à mi-parcours	100.000	50.000	50.000
8-Evaluation externe finale	600.000	300.000	300.000
TOTAUX	42.458.450	21.229.225	21.229.225
Pourcentage	100%	50%	50%

❖ Résumé du budget du projet

Source de financement	Plan de financement, [FCFA]		Total [FCFA]	Total [\$ US]
	Première année	Deuxième année		
a. PMF/FEM	11.500.000	9.729.225	21.229.225	
b. Communauté	1.000.000	1.525.000	2.525.000	
c. Bénéficiaires	9.500.000	9.204.225	18.704.225	
d. Autres bailleurs	0	0	0	
Coût total du projet	22.000.000	20458450	42.458.450	

❖ Contribution de la communauté

Montant de la contribution de la communauté	Type de contribution	acquise ou promise	Valeur [FCFA]
	Nature	acquise	
NB : 2.525.000 =Contribution main d’œuvre			
Total			

❖ Apport de l’organisation bénéficiaire

Origine de la contribution	Type	Acquise ou promise	Valeur, [FCFA]
Mettre en place d’un système de gestion durable	Nature	acquise	7.649.950
rendre visible les limites de la foret classée	Nature	Acquise	4.700.000
Réduire la pression sur les ressources	Nature	acquise	3.600.000
Améliorer le revenu des populations	Nature	acquise	2.754.275
Total			18.704.225

3.3 Coordonnées bancaires

Nom de la Banque : CNCAS

Code SWIFT : CADKSNDA

Code Banque : SN048

Code Agence : 08001

Clé RIB : 03

Clé IBAN : 78

Libellé du compte : GIE Mouvement Soxali Thiagnaldé

Numéro du compte : 002109334-01-E

Adresse de la Banque : Agence de Saint-Louis

3.4 Budget détaillé

Budget détaillé



Rubrique	Q/N	PU	PT	GIE Thiagnaldé	FEM
1. Mettre en place un système de gestion durable de la forêt classée					
Production de plant et plantation d'enrichissement	15000	246,66	3.699.900	1.849.950	1.849.950
Mise en défens et Semis directs 40 ha par an soit 40x2 = 80 ha (Main d'œuvre 2.000 000/an)	4	2.000.000	8.000.000	4.000.000	4.000.000
Installation de comité de surveillance de suivi	1	200.000	200.000	100.000	100.000
Suivi écologique (une descente/trimestre, sanctionnée par un rapport de mission restitué auprès de membres du GIE puis intégré en annexe dans le rapport trimestriel)	8	300.000	2.400.000	1.200.000	1.200.000
organisation de foras dans les villages environnants	10	100.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000
S/Total 1			15.299.900	7.649.950	7.649.950
2- Rendre visibles les limites de la forêt classée de Mpal					
Pare feu	80ha	100000	8.000.000	4.000.000	4.000.000
Bornage	40	15000	600.000	300.000	300.000
Pancartage	40	20 000	800.000	400.000	400.000
S/Total 2			9.400.000	4.700.000	4.700.000
3-Réduire la pression sur les ressources sylvopastorales					
Acquisition de fourneaux économiques	80	15.000	1.200.000	1.100.000	1.100.000
Production de lampes solaires	10	600.000	6.000.000	3.000.000	3.000.000
S/Total 3			7.200.000	3.600.000	3.600.000
4 - Appui à la promotion de moyens d'existence durable (Agriculture)					
Formation sur les techniques de pépinière et de repiquages	3j	30.000	90.000	45.000	45.000
Horaire consultant	1	100.000	100.000	50.000	50.000
Matériel didactique	60	3000	180.000	90.000	90.000
Prise en charge des participants 60per x 3000 x 3j			370.000	185.000	185.000
S/Total 4 formation pépinière			1.200.000	600.000	600.000
Achat de semence (oréan F1)	20 kg	60000			

Achat d'Engrais urée	2000kg	400	800.000	400.000	400.000
Achat d'engrais 10-10-20	2T	15000	300.000	150.000	150.000
Achat de produit phytosanitaire	1	-	100.000	50.000	50.000
Achat pulvérisateur grand model	10	60000	600.000	300.000	300.000
Achat de matériels (seau, corde, arrosoir, sarclage, pantoire)	-	300000	300.000	150.000	150.000
Achat de pompe à eau	3	500000	1.500.000	750.000	750.000
Achat de charrette à cheval	1	450000	450.000	225.000	225.000
Transport matériel	-	50000	50.000	25.000	25.000
Nutrition cheval + suivi vétérinaire	-	208550	208.550	104.275	104.275
S/Total 4 : Appui à la promotion de moyens d'existence durable (Agriculture)			5.808.550	2.754.275	2.754.275
5 - Appui institutionnel					
Elaboration projet	1	300.000	300.000	150.000	150.000
Elaboration de rapports trimestriels	8	60.000	480.000	240.000	240.000
Matériels et fournitures	8	15.000	120.000	60.000	60.000
Frais de téléphone, interne, photocopie	8	25.000	200.000	100.000	100.000
Transport		60.000	480.000	240.000	240.000
Cérémonie de lancement	1		500.000	250.000	250.000
S/Total 5 appui institutionnel			2.080.000	1.040.000	1.040.000
6- Visibilité, communication, gestion de connaissances					
Confection de tee-shirts	300	2000	600.000	300.000	300.000
Confection de panneaux	2	100.000	200.000	100.000	100.000
Voyage d'échanges	1	400.000	400.000	200.000	200.000
Couverture médiatique des activités	1	400.000	400.000	200.000	200.000
S/Total 6 visibilité Communication			1.600.000	800.000	800.000
7-Evaluation participative à mi-parcours	1	100.000	100.000	50.000	50.000
8-Evaluation externe finale	1	600.000	600.000	300.000	300.000
TOTAUX			42.458.450	21.229.225	21.229.225

ANNEX 1: INDICATEURS

A. Indicateurs du Projet PMF/FEM

Les indicateurs de projets PMF/FEM dans les domaines focaux « biodiversité », « changement climatique », « dégradation des terres et gestion durable des forêts », « eaux internationales » et des « polluants chimiques persistants » sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il est suggéré au promoteur de sélectionner des indicateurs pertinents pour les domaines focaux à partir du tableau ci-dessous. En plus, les promoteurs (si nécessaire, le faire en consultation avec le coordonnateur national du PMF/FEM) devraient identifier et inclure des indicateurs dont les impacts se rapportent aux domaines suivants : « Développement des capacités », « Influence des politique et innovation », « Moyens de subsistance et Développement durable », « l'autonomisation et l'adaptation des communautés à la base ».

Indicateurs de résultats pour les projets PMF/FEM de la phase OP5	
Biodiversité (BD)	
BD1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hectares d'aires du patrimoine communautaire (APAC) influencés par le projet. 2. Hectares d'aires protégées influencés. 3. Hectares d'écosystèmes importants dont l'état de conservation est amélioré par le projet
BD2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hectares de paysages terrestres et marins dont la production se fait selon des pratiques d'utilisation durable. 2. Nombre d'espèces importantes dont l'état de conservation a été maintenu ou amélioré. 3. Valeur totale de produits issus de la biodiversité/ou de services écosystémiques produits (en équivalent de US dollars)
Changement Climatique (CC)	
CCM1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tonnes de CO2 évitées grâce à l'utilisation de technologies émettant moins de carbone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Unités (mesures) d'énergies renouvelables (veuillez préciser) ▪ Unités (mesures) d'efficacité énergétique (veuillez préciser) ▪ Autres (veuillez préciser) 2. Nombre de membres de la communauté mettant en pratique (démonstration) ou utilisant effectivement des technologies à faible émission de gaz à effet de serre

Indicateurs de résultats pour les projets PMF/FEM de la phase OP5	
	3. Valeur totale des services énergétiques ou technologiques produits (en dollars US)
CCM4	1. Tonnes de CO2 évitées grâce à l'utilisation de technologies émettant moins de carbone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique de transport à faible émission de carbone (veuillez préciser) 2. Valeur totale des services de transport (faible carbone) fournis (équivalent en \$ US)
CCM5	1. Hectares de terres soumises à des pratiques d'utilisation améliorées et à des pratiques atténuant les effets liés au climat (changement climatique) 2. Tonnes de CO2 évitées grâce à l'amélioration de l'utilisation des terres et à des pratiques atténuant les effets liés au climat (changement climatiques)
Dégradation des terres (DT) & Gestion durable des forêts (GDF)	
LD1	1. Hectares de terres soumises à une gestion durable des forêts, de l'eau et à des pratiques agricoles durables. 2. Hectares de terre dégradée restaurée et réhabilitée
LD3	1. Nombre de communautés effectuant des démonstrations de gestion durable des forêts et des terres
Eaux internationales (IW)	
Eaux Internationales	1. Hectares de rivières/lacs (basins) soumis à des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre de programmes d'actions stratégiques (<i>SAP : Strategic Action Programme</i>). 2. Hectares de zones marines/côtières ou de zones de pêches durablement gérées 3. Tonnes de pollution d'origine terrestre (continentale ?) évitées.
Polluants Organiques Persistants	
Polluants Organiques Persistants	1. Tonnes de déchets solides dont l'incinération est évitée grâce à des pratiques (ou dispositifs) alternatives. 2. Kilogrammes de pesticides périmés éliminés de manière appropriée. 3. Kilogrammes de substances chimiques nocives dont l'utilisation ou la libération dans le milieu est évitée.
Développement des capacités, Capacité d'innovation)	

Indicateurs de résultats pour les projets PMF/FEM de la phase OP5

<p>Développement des capacités</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de mécanismes consultatifs établis dans le cadre de la convention de Rio (veuillez préciser). 2. Nombre de systèmes de suivi mis en pratique (démonstration) au niveau communautaire à la base (veuillez préciser) 3. Nombre de technologies nouvelles développées/appliquées (veuillez préciser) 4. Nombre de politiques influencées au niveau local ou régional (niveau d'influence évalué de: 0-1-2-3-4-5) 5. Nombre de politiques influencées au niveau local ou régional (niveau d'influence évalué de : 0-1-2-3-4-5) 6. Nombre de politiques influencées au niveau national (niveau d'influence évalué de : 0-1-2-3-4-5) 7. Nombre de personnes formées en mise en œuvre, suivi et évaluation de projet etc..... (veuillez préciser selon le type de formation)
---	---

Subsistance, Développement durable et Autonomisation des communautés à la base)

<p>Questions transversales</p>	<p>Subsistance et Développement durable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de membres de la communauté participant au projet (répartis selon le sexe). (Notez que cet indicateur est obligatoire pour tous les projets) 2. Nombre de jours de pénurie alimentaire réduite. 3. Nombre de jours de classe augmenté dans les écoles participant au projet. 4. Nombre de ménages ayant accès à l'eau potable. 5. Augmentation du pouvoir d'achat suite à une réduction des dépenses, une augmentation du revenus, et/ou d'autres moyens (estimé en équivalent de Dollars US). 6. Valeur totale des investissements, en dollars US (ex infrastructures, équipements, fournitures, etc....) (Notez que l'impact économiques des investissements est estimé de la façon suivante : on multiplie par 5 le montant investi dans les infrastructures et par 3 pour les autres types d'investissements) <p>Autonomisation:</p>
---------------------------------------	--

Indicateurs de résultats pour les projets PMF/FEM de la phase OP5

1. Nombre d'ONGs et d'OCBs créées et reconnues officiellement
2. Nombre de peuples autochtones directement pris en charge (soutenus) par le projet
3. Nombre de projets financés portés par des femmes.
4. Nombre de normes de qualité/labels réalisés ou mécanismes financiers novateurs mis en place.

B. Indicateurs du PMF-FEM pour les projets d'Adaptation des Communautés de Base (ACB) au changement climatique

Ces indicateurs peuvent être utilisés uniquement dans les pays où le PMF/FEM a accès au « aux priorités stratégiques de l'adaptation communautaire à la base » (PSA-ACB ou SPA-CBA) du FEM et/ou AusAid (financement de la coopération australienne) cofinancés par les programmes CBA allouant des subventions dans le domaine de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire à la base. (NB: SPB –CBA: Strategic Priority on Adaption – Community Based Adaptation)

Adaptation des communautés de base (ACB)

- | | |
|------------|---|
| ACB | <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de ménages et d'entreprises engagés dans des activités de réduction de vulnérabilité ou des activités de développement de capacité adaptative ; en tant que proportion de ménages de la communauté ou de la région ciblée par le projet (zone d'intervention du projet) 2. Le taux de changement de comportement chez les parties prenantes (acteurs) utilisant des pratiques ou ressources adéquates pour gérer les risques liés au changement climatique. 3. Nombre de bénéficiaires du projet recevant une formation dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation spécifiques ou des outils d'aide à la décision 4. Nombre de « leçons » (expériences) tirées du projet et relatives à l'adaptation communautaire à la base (ACB). |
|------------|---|